

Intervention d'Yves Vandewalle sur le volet défense

M. Yves Vandewalle :

Monsieur le ministre, notre pays est très présent sur la scène internationale, en particulier grâce aux opérations extérieures, auxquelles il consacre des moyens importants. Cet engagement diplomatique et militaire est à mettre en parallèle avec la faiblesse des moyens que nous consacrons à la recherche universitaire de défense, qu'aggrave encore la dispersion de nos efforts. Nous sommes bien loin des think tanks des États-Unis, il est vrai que nous ne jouons pas tout à fait dans la même cour ! On chercherait vainement un centre de grande notoriété internationale pour représenter notre pays, faire valoir nos idées et peser dans le débat stratégique. Il paraît donc nécessaire de mener une politique volontariste pour stimuler, orienter et structurer l'offre des instituts de recherche de défense dans le domaine des sciences humaines et sociales.

J'ai bien noté qu'un effort significatif d'organisation, définition de priorités de recherche par un conseil scientifique, programmation des sujets d'études, a été entrepris depuis 2006 au sein de votre ministère, mais il faut sûrement aller plus loin et tisser des liens avec la recherche universitaire pour développer et structurer ce secteur, pour améliorer nos capacités d'expertise et former les spécialistes dont nous avons besoin. Une démarche en ce sens avait été entreprise en 1995 par le SGDN. Le dispositif prévu combinait déjà dans un souci d'économie un appel à projets annuel, pour orienter l'effort de recherche vers des besoins avérés, et l'attribution de bourses, pour entretenir une saine émulation entre les centres universitaires et faire émerger

quelques centres de recherche d'envergure nationale dans les principales disciplines universitaires concernées : droit, science politique, sciences économiques et sociales. Ce projet n'avait pas abouti en raison des échéances électorales d'alors.

Ma question est simple : que comptez-vous faire pour porter notre recherche de défense à la hauteur de nos ambitions internationales ?

M. le ministre de la défense :

Monsieur le député, votre question me paraît excellente, car le sujet me tient à cœur. Deux pays européens, la France et le Royaume-Uni, consentent un effort significatif en matière de défense. Malheureusement, notre pays ne dispose pas d'un pôle de recherche à la hauteur de la puissance militaire qu'il représente. Je n'ai pas mentionné ce dossier tout à l'heure, lors de mon propos liminaire, mais il est en cours. J'ai demandé que l'on accomplisse un vrai travail. Nous effectuons des efforts dans cette direction, en liaison avec plusieurs instituts et fondations, qui perçoivent de l'argent public pour accueillir doctorants et chercheurs, mais manquent de la visibilité internationale dont nous avons besoin.

M. Yves Fromion :

(rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale et des forces armées, pour l'environnement et la prospective de la politique de défense).

Très bien !

M. le ministre de la défense :

J'ai demandé au secrétaire général, pour l'administration, et à mon cabinet que, l'an prochain au plus tard, en association avec Valérie Pécresse, la France dispose d'un pôle de recherche universitaire de haut niveau, de renommée au moins européenne, sinon mondiale. Elle pourra ainsi délivrer des diplômes et disposer d'une recherche stratégique à la hauteur de sa défense. C'est là une de nos ambitions pour les prochaines années.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. Yves Vandewalle :

Monsieur le ministre, à l'occasion d'un récent voyage en Chine, j'ai constaté que notre pays y était fort bien représenté puisque notre ambassade, pour laquelle travaillent environ quatre cents personnes, se classe, de ce fait, au second rang des missions diplomatiques dans ce pays, après celle des États-Unis. J'ai constaté, à ma grande surprise, que la France ne disposait à Pékin que d'un seul attaché militaire, qui n'est soutenu que par une petite équipe dont les membres ne maîtrisent pas le chinois. Dans le passé, nous avons vendu du matériel au Chinois. Nonobstant nos rapports actuels avec ce pays dans le domaine de l'armement, il faut anticiper sur l'avenir. Monsieur le ministre, l'importance de nos relations stratégiques et militaires avec une grande puissance comme la Chine ne justifie-t-elle pas une présence plus étoffée de vos services sur place ?

M. le ministre de la défense :

Monsieur le député, je ne connais pas la situation de l'ambassade de France à Pékin, mais je souhaite qu'une véritable réflexion globale soit menée au sujet de notre réseau d'attachés de défense et de nos attachés militaires pour lequel le ministère de la défense dépense 140 millions d'euros par an. Une réorganisation me semble nécessaire en fonction de nos intérêts stratégiques et industriels dans chaque pays.

Il faut réfléchir à nos implantations en termes de performances. Doit-on maintenir le même niveau de représentation militaire dans une ambassade d'un pays de l'Union européenne avec lequel nous avons déjà des relations quasi quotidiennes ou hebdomadaires, et une ambassade d'un pays se situant à plusieurs milliers de kilomètres de la France ?

Notre objectif est simple : nous devons faire en sorte que les moyens soient renforcés là où sont les besoins et réduits là où, de toute évidence, les besoins sont moindres. Nous menons un travail sur ce sujet, et je compte proposer un schéma d'ensemble en ce sens au Président de la République, avant la fin de l'année.